



# Bulletin Municipal



La vie de Saint Augustin  
racontée par les vitraux  
de l'abbatiale

Notre partenaire Logement

**Logivam**  
Bien vivre ensemble

Parc Gouraud - 51, Allée Georges Charpak  
BP 90075 - 02202 SOISSONS  
Tél. 03-23-53-88-00  
www.multidomus.com  
www.logivam.com



**Ets. FEVRIER & Cie**  
PIECES DETACHEES VL - PL - TP

8 et 10, rue Emile Morlot  
**02400 CHATEAU-THIERRY**  
www.etsfevrier.com  
**Tél. : 03.23.83.12.93**

## INFRA études

### Maîtrise d'œuvre

- Aménagement urbain et rural
- Voirie-Assainissement-Réseaux techniques
- Conception génie civil

6 bis Chemin du Colombeau - Bézuët  
02400 BEZU-ST-GERMAIN

Tél. 06 33 78 91 14  
Fax 03 23 70 40 67



Ventes de légumes,  
de plants maraîchers  
et fleurs aux particuliers

Vente directe  
de la production des serres

17, rue des Prés - 02400 Nogentel  
Tél. : 03 23 83 49 94 - Fax : 03 23 69 35 72  
Magasin d'Essômes : 18, av. du Général de Gaulle

**Paloma**  
Coiffure mixte

**Tél. : 03 23 83 13 65**  
8, avenue du Général de Gaulle - 02400 ESSOMES SUR MARNE

**BigMat**

Les matériaux et les conseils des pros

**Pillaud Matériaux**

**02400 BRASLES**  
**03 23 69 51 51**

La construction  
La couverture  
L'aménagement  
L'environnement

Choisissez  
LA FILIERE  
PRO

GÉNÉRALE  
D'OPTIQUE

Les Horaires :  
Du lundi au samedi de 10h00 à 19h00  
(sans interruption).

la fin des lunettes chères

50, avenue du Général de Gaulle - 02400 ESSOMES sur Marne - Tél : 03 23 84 08 54



**Philippe CHARLIER, Julien RAUCH, Anne MONFLIER**  
Diplômés en orthopédie



**Vente et location de matériel médical**



**37, avenue du Général de Gaulle - ESSÔMES-SUR-MARNE - Tél. : 03 23 83 12 88**



## Le Mot du Maire

L'année 2010 s'achève, elle aura été riche en mécontentement mais aussi en satisfaction. Mécontentement tout d'abord pour vous, administrés, que j'ai vu nombreux et nombreuses lors des manifestations contre la réforme des retraites, pour vous aussi qui avez dû subir les modifications liées au nouveau réseau de transport urbain et pour vous aussi dont le quotidien devient de plus en plus difficile à gérer.

Votre mécontentement, vos élus le partagent. Les pages de nos bulletins consacrées aux chiens, aux véhicules motorisés qui détériorent les chemins ruraux, aux constructions sans demande d'autorisation et aux relations de voisinage semblent pourtant ne pas concerner certains concitoyens. Notre devise restera néanmoins de dire et de redire.

Satisfaction nous pouvons la trouver dans toutes les activités et animations culturelles, environnementales et patrimoniales que proposent nos associations. J'adresserai un satisfecit particulier à toutes celles et ceux qui participent à toutes les cérémonies de commémoration et à celles et ceux qui ont contribué à la réussite des différentes expositions.

Satisfaction aussi de voir les travaux de restauration du Temple terminés et ceux de l'Abbatiale suivre leur cours. La flèche est en place et le coq tout fraîchement redoré a retrouvé son perchoir. Bien qu'il n'y paraisse et quoi qu'on en dise, nous pouvons être satisfaits des travaux quotidiens réalisés par nos employés communaux. La commune est étendue et la demande est grandissante.

Mécontentement et satisfaction sont deux grands mots que nous ne partageons peut-être pas de la même manière tant ils sont chargés d'affectif. Soyez néanmoins persuadés que nous faisons en sorte qu'Essômes-sur-Marne ait sa place dans le Sud de l'Aisne et qu'il y fasse bon vivre.

Bonne fin d'année à tous, petits et grands, et bienvenue à 2011 !

**Jean-Paul Clerbois**

<b>S</b>	Edito.....	3
<b>O</b>	Travaux - Associations.....	4
<b>M</b>	Vie communale.....	5-6
<b>M</b>	CCAS.....	7
<b>A</b>	Associations .....	7-8
<b>I</b>	Environnement .....	9
<b>R</b>	Brèves .....	10

### Bulletin Municipal Officiel

**Directeur de la publication :** Le Maire : M. CLERBOIS Jean-Paul - **Ajoint :** M. MEILLIER Gérard

**Photos :** Droits réservés

**Mairie d'Essômes-sur-Marne** - 1, rue de l'Abbaye - 02400 Essômes-sur-Marne  
Tél. : 03 23 83 08 31 - Fax : 03 23 69 91 27

**Service Communication** E-mail : [servcom-mairie.essomessurmarne@orange.fr](mailto:servcom-mairie.essomessurmarne@orange.fr)

**Mise en page et impression :** Harvich Imprimeur - Château-Thierry

**Régie publicitaire :** SNCCEI - 51130 BERGERES LES VERTUS - Tél. 03 26 52 16 06

# Les Travaux

---

Dans la continuité des travaux,



**Aménagement bâtiment technique Municipal**



**Rénovation du Temple de Monneaux (mur et vitraux)**



**La municipalité a entrepris des enfouissements de réseaux dans la commune, le premier tronçon concerne au bourg la rue Roosevelt**

# Associations

---



## **EXPOSITION CSA - POMPIERS – FÊTES**

Du 11 au 14 novembre, de nombreux visiteurs sont venus et même plusieurs fois afin de retrouver, souvent avec émotion, les souvenirs du passé. Chacun a pu reconnaître un parent, un ami, un voisin, soi-même, et les anecdotes allaient bon train...

La réussite de ces journées a été obtenue grâce à l'aide conséquente de toutes les personnes qui ont apporté leur concours, par des documents, photos, et récits sans oublier tous et toutes les bénévoles qui se sont démené(e)s jour et nuit sans compter. Que tous en soient remerciés !

La sortie annuelle des seniors a eu lieu le 17 juin 2010. Après la visite des musées d'Oeuilly et une dégustation très appréciée au musée de l'escargot, les 96 participants ont savouré un repas du terroir à Moussy, suivi de quelques pas de danse.



# Vie Communale

## Les centres aérés de l'été 2010 à Essômes-sur-Marne Fonctionnement du 5 au 30 juillet 2010

### I. ALSH des Maternelles : les 4 à 6 ans

Lieu d'implantation : Ecole Maternelle

Effectif prévu : 45 enfants

Effectif réalisé : 1<sup>ère</sup> semaine : 33 enfants

2<sup>ème</sup> semaine : 34 enfants

3<sup>ème</sup> semaine : 37 enfants

4<sup>ème</sup> semaine : 49 enfants



### II. ALSH des 7 à 12 ans

Lieu d'implantation : Ecole de la Cote 204

Effectif prévu : 70 enfants

Effectif réalisé : 1<sup>ère</sup> semaine : 56 enfants

2<sup>ème</sup> semaine : 53 enfants

3<sup>ème</sup> semaine : 55 enfants

4<sup>ème</sup> semaine : 55 enfants

### III. ALSH des adolescents de 13 à 16 ans

Lieu d'implantation : Ecole de la Cote 204

Effectif prévu : 25 enfants

Effectif réalisé : 1<sup>ère</sup> semaine : 16 enfants

2<sup>ème</sup> semaine : 17 enfants

3<sup>ème</sup> semaine : 14 enfants

4<sup>ème</sup> semaine : 12 enfants

#### Commentaire :

Nos dispositifs de vacances ont été très appréciés par les enfants comme par les familles. L'enquête faite auprès des familles confirme cette satisfaction.

Nos centres enregistrent un excellent niveau de satisfaction.

Pratiquement sur l'ensemble des critères examinés, les réponses "très bien" et "bien" atteignent plus de 80 %. Cependant des améliorations sont encore possibles et nous allons y réfléchir. Il faut nous interroger pour savoir comment la situation économique influence la fréquentation des enfants, ajuster nos stratégies et approprier nos réponses.



## OPÉRATION BRIOCHES

Devenue traditionnelle pour soutenir l'action de l'APEI - Papillons Blancs, l'opération brioches s'est déroulée les 08 - 09 et 10 Octobre 2010. Réalisée par des bénévoles et les membres du conseil municipal, sur l'ensemble de la commune, la collecte a rapporté la somme de 1598 €

Remerciements aux généreux donateurs

## ESSÔMES-SUR-MARNE Les lundis des bébés lecteurs

18 octobre 2010	24 janvier 2011	2 mai 2011
8 novembre 2010	7 février 2011	16 mai 2011
22 novembre 2010	7 mars 2011	30 mai 2011
6 décembre 2010	21 mars 2011	20 juin 2011
10 janvier 2011	4 avril 2011	



**Horaire : 10h à 11h**

## PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE, le 30 octobre 2010 à minuit

Comme chaque année notre commune a accueilli la Flamme prélevée à l'Arc de Triomphe qui a été recueillie au Monument aux Morts par Pierre VARRY président des Anciens Combattants. Les athlètes ont été accueillis à Vaux par les Poilus de la Marne et des habitants du hameau puis suivis jusqu'au P.C établi dans le garage de Madame DOMMANGE où de nombreux spectateurs s'étaient massés. La cérémonie au Monument fut émouvante et la Marseillaise fut entonnée à capella. La Flamme a alors poursuivi sa route vers CHATEAU-THIERRY puis VERDUN. Merci à toutes les personnes ayant posé un lumignon aux fenêtres du parcours ou laissé une lumière allumée.



## LA FÊTE DU SPORT, le 12 septembre 2010

Dans le cadre de la fête du sport, la commission jeunesse et sport de la municipalité d'Essômes-sur-Marne organise lors du deuxième dimanche de septembre, une journée détente ouverte à tous les publics.

Au programme de cette journée :

- Le matin, une randonnée pédestre d'environ 8 km, ainsi qu'un parcours de VTT de 18 km, le tout parcouru à travers les hameaux du bourg d'Essômes-sur-Marne. Le nombre de participants était d'une cinquantaine de personnes pour la marche, et d'une trentaine pour le parcours VTT.

- Le midi, après l'effort, nous nous sommes réunis autour d'un apéritif offert par la

municipalité, suivi d'un barbecue préparé par Mr Bucquet Gilles, où là encore une cinquantaine de personnes était présente dans une ambiance conviviale.

- L'après-midi, différentes activités sportives étaient proposées : badminton, tennis de table, jeu de fléchettes, pétanque, football.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à cette journée. Prochainement la commission jeunesse et sport se réunira afin de faire un bilan.

## Cimetière de MONNEAUX

La commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du CIMETIÈRE communal de MONNEAUX

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, la mairie a délégué :

- les travaux d'inventaire du cimetière ;
- la garantie ou le maintien des droits concédés.

A cet effet, toute personne concernée par la durée d'une concession temporaire échue, et qui tient à maintenir ses droits ou place doit se faire connaître à la mairie soit :

- en se présentant au secrétariat ;
- en faisant parvenir un courrier indiquant le numéro de la concession et le nom du concessionnaire.

D'autre part, des emplacements de concessions sont disponibles. Ils sont repérés sur place et mentionnés sur le plan situé dans le tableau d'affichage.

Les personnes intéressées devront s'adresser en mairie, service du secrétariat.

## Défibrillateurs automatiques

Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique.

La municipalité a mis en place trois **défibrillateurs**

- à la Mairie, centre bourg
- à la salle polyvalente, place du Cygne
- à la pharmacie, entrée du bourg



## PROGRAMME DU PREMIER TRIMESTRE 2011 ATELIERS DU MARDI

Organisés par le CCAS, la CARSAT et le CLUB du 3<sup>ème</sup> Age

4 janvier :	jeux de mémoire	22 février :	sortie à déterminer
11 janvier :	galette des rois et jeux	1 <sup>er</sup> mars :	jeux de mémoire
18 janvier :	travaux manuels	8 mars :	cuisine
25 janvier :	sortie spectacle à déterminer	15 mars :	travaux manuels
1 <sup>er</sup> février :	cuisine	22 mars :	sortie à déterminer
8 février :	travaux manuels	29 mars :	activités bricolage
15 février :	activités bricolage		

Un mini bus est à la disposition des personnes sans moyen de locomotion ;  
TÉL : 06 87 80 96 08 le mardi précédant la sortie ou le vendredi pour l'activité choisie.

*A bientôt parmi nous ....  
Joyeux Noël et Bonne ANNÉE  
D. GUILLAUME et tous les participants aux ateliers*

# Associations

## LES 3 H DE VTT D'ESSÔMES-SUR-MARNE

La 2<sup>ème</sup> édition des 3 heures de VTT organisée par L'Etoile Cycliste de Château-Thierry (ECCT) qui s'est déroulée le 24/10/10, a été un succès.

Malgré le mauvais temps de la veille, les coureurs ne se sont pas découragés et sont venus en nombre (40 équipages adultes et 9 équipages jeunes). Le parcours de 3,2 km était glissant, boueux, adéquat pour une épreuve de VTT.

Nous remercions l'équipe de bénévoles et l'ECCT pour cette superbe manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour la 3<sup>ème</sup> édition, le 23/10/11.



« Il n'est rien qui déprécie plus efficacement une petite ville ou un village qu'une ingrate église. Un vilain clocher en particulier, c'est une faiblesse presque impossible à compenser » *Renaud Camus*

« Au nom de Vancouver journal 2008 »

*Editions Fayard 2010.*

**10 500 + 3 500 = 14 000 !**

14 000 personnes c'est le nombre, cumulé, d'une part de visiteurs de l'abbatiale pendant les journées « portes ouvertes » de ces sept dernières années, et d'autre part, de participants aux messes et offices religieux depuis le même temps ; dans ce chiffre n'est pas inclus le public présent aux différents concerts donnés dans l'abbatiale dans le cadre du festival Jean de La Fontaine ou autre, pas plus que le public présent lors des fêtes de la musique.

A cela, et pour être parfaitement exhaustif, il faudrait ajouter les 7000 personnes qui ont consulté une fois au moins ces sept dernières années le site internet de l'association pour la sauvegarde de l'abbatiale d'Essômes ([abbatiale.org](http://abbatiale.org)).

L'abbatiale est donc un monument qui attire, qui se visite largement dès que l'occasion en est donnée et qui peut être non seulement une fierté pour la commune, mais également une vraie plus-value en matière d'image, quelle commune des environs dispose en son centre d'un monument d'une telle qualité ?

La subvention accordée chaque année ainsi que les aides diverses et variées octroyées avec bienveillance par la municipalité ont donc de bons retours sur investissements !

Mais quel bâtiment public, quelle salle polyvalente, accepterait de recevoir tous ces visiteurs sans disposer au moins, d'un lavabo, d'un wc, d'un chauffage, d'un accès pour les handicapés ?

Il y a donc là une vraie réflexion à mener et de sérieuses décisions à prendre, il faut faire entrer l'abbatiale d'Essômes dans le 21<sup>ème</sup> siècle, faire en sorte que ce soit un édifice en ordre, en état de fonctionnement, ouvert aux autres, fidèle à sa mission, et une fierté pour notre commune.

Il faudra donc parler de tous ces sujets, y compris celui de l'aménagement du parvis qui devient plus qu'une nécessité : une vraie urgence !

Nous nous y employons, mais nous avons besoin de votre compréhension et de votre soutien !

*Jean-Jacques Téani, Président de l'association de sauvegarde de l'abbatiale d'Essômes-sur-Marne*

## AMICALE DE CROGIS

Pour l'association l'année se termine très bien, un bilan financier positif, les locations du chapiteau sont au beau fixe, l'entente avec les jeunes, après dialogue est redevenue parfaite. Désormais l'amicale gère le badminton et le tennis de table sur Essômes.

### Badminton

Mme Marseille Catherine tél 06 81 49 89 23

M. Defer Lucien tél 06 72 01 10 57

### Ping-Pong

Mme Franche Michèle tél 03 23 83 19 18

M. Laberthonniere Xavier tél 03 23 83 63 11



Le Noël des Anciens du village aura lieu le Samedi 18 Décembre 2010 au point de rencontre. L'assemblée générale aura lieu le Vendredi 14 Janvier 2011 au point de rencontre à 18 heures.

*Le Président, M. Gilles BUCQUET*

## Festival MUSIQUE EN OMOIS

### L'atelier « Djembé – Percussions de Guinée » du G.A.M.E. en déplacement ...

Créé à l'initiative de la commission culture de l'UCCSA (Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne) : « Pays du sud de l'Aisne », le Festival « Musique en Omois » a invité l'atelier « Djembé – Percussions de Guinée » du GAME à se produire le 9 juillet dernier à Mont-Saint-Père.

Après une sympathique prestation lors de la fête de la musique, aux portes de l'abbatiale d'Essômes, les participants à l'atelier ont fait le déplacement jusqu'au parc public de Mont-saint-Père.

En début de soirée une démonstration remarquable sous la direction de Fabian Cuvilly, a conquis le public – jeune et moins jeune – qui a pu ensuite s'essayer aux percussions : djembé, doums, etc ... à l'ombre d'un superbe noyer, dans une ambiance détendue annonciatrice des vacances d'été.

L'atelier assure ainsi son rayonnement autour de notre commune d'Essômes.



«Une Naissance - un Arbre» avec l'ADEQV (association défense environnement et qualité de la vie à Essômes) et la commission environnement de la commune.

Après avoir dignement fêté ses dix années d'existence lors de son assemblée générale du 23 octobre (officiellement née le 24 octobre 2000), l'ADEQV a entraîné le 6 novembre le petit monde d'enfants nés au cours de l'année dans la commune avec non seulement parents, grands-parents, parrains, marraines ou amis ; mais également avec Monsieur le Maire Jean-Paul Clerbois, son adjoint à l'environnement Gilles Buccquet et l'indispensable «Stéphane» le spécialiste nature de l'équipe municipale jusqu'à la «Pâture du Moncet» pour compléter le musée des vergers initié l'an dernier près de l'arboretum.

Malgré le temps peu engageant, ils sont venus plus nombreux que jamais auparavant pour mettre en place l'arbre fruitier de variété locale ou parfaitement intégré à la région, dédié, au nouveau-né de la famille, en portant son prénom.

Un arbre fruitier que l'on appelle par son nom n'est plus un arbre anonyme promis à la tronçonneuse. C'est un ami que l'on garde. La production intensive imposée par la grande distribution limite le choix à quelques variétés de fruits, alors que des centaines de variétés de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers etc... existent dans nos campagnes. C'est une richesse incontestable dont les jeunes générations n'ont pas conscience. Les doubles noms (variété et prénom de l'enfant) attribués à ces arbres doivent permettre que perdure la richesse de ce patrimoine vivant. Le suivi du verger, les soins, les récoltes, la conservation etc.. peuvent et doivent contribuer à l'éducation à la nature des enfants de la commune.

Le retour dans la salle communale pour y retrouver les Croqueurs de pommes et leur super expo de fruits. La petite collation a permis de se réchauffer et d'échanger les impressions de cet après-midi.

N'oublions pas que toutes ces plantations, «Arboretum» et «Musée des vergers» associées aux naissances dans la commune, ont été possibles, au cours des annuelles «semaines régionales de l'environnement», grâce au concours financier du Conseil Régional de Picardie, à l'effort financier indispensable et chaque fois renouvelé des Pépinières Carré, de Blesmes, le concours également de la commune qui y consacre une bonne part de ses espaces publics et l'aide toujours bénévole des «actifs» de l'ADEQV. Les prochaines étapes envisagées pour 2011, et dont nous reparlerons seront sans doute consacrées aux apprentissages de «taille» et de «greffage» de nos variétés anciennes avec la précieuse participation des Croqueurs de pommes de la région -

**ADEQV Essômes BP1 - 02400 Essômes-sur-Marne <http://adeqvessomes.org>**

# Environnement

## Les déjections canines posent de véritables problèmes :

- de propreté urbaine et d'environnement : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...
- d'hygiène : prolifération des microbes
- de sécurité : risque de chute pour les personnes non-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...
- de finance : charge financière importante pour assurer le nettoyage des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun de nous)
- de relationnel : entre les possesseurs et les non possesseurs de chien.



Il faut savoir que des amendes peuvent être délivrées, le montant de ces amendes pouvant aller de 11 à plusieurs centaines d'euros pour une déjection de son chien non ramassée sur la voie publique. Des poursuites judiciaires peuvent aussi être engagées et la responsabilité des propriétaires est engagée en cas d'accidents....

*extrait du texte de loi*



*l'article R.632-1 du nouveau Code pénal dispose que « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2<sup>e</sup> classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) ».*

## Les bruits de voisinage



### 1°) Prise de contact avec la personne source de vos nuisances

Une démarche courtoise doit être engagée envers la personne à l'origine du bruit. Il faut aller la rencontrer ou bien solliciter par écrit ou téléphone un rendez-vous avec elle. Lors de ce premier contact, faites lui part de vos doléances et proposez lui de venir constater par elle-même les nuisances que vous subissez chez vous.

### 2°) Le recours à un médiateur ou à un conciliateur

Ce recours se fait généralement lorsque la première étape se solde par un échec et afin d'éviter un procès souvent long et coûteux. Le médiateur est un tiers impartial qui va conduire les personnes vers des accords mutuellement satisfaisants pour chaque partie en conflit. Il peut s'agir d'un syndic de copropriété, du maire, ... Vous pouvez également faire appel à un conciliateur (cf encart). Cette personne, bénévole, est nommée pour un an par le premier président de la cour d'appel pour tenter de régler un certain nombre de litiges.

### 3°) Comment se déroule la conciliation avec conciliateur ?

Le conciliateur vous propose une rencontre. Chacune des parties n'est pas tenue de répondre à la convocation du conciliateur et peut se faire accompagner par toute personne de son choix.

Au terme de la conciliation, le conciliateur dresse un procès-verbal qu'il dépose auprès du tribunal d'instance.

Le conciliateur n'a aucun pouvoir de contraindre à exécuter l'accord intervenu, les parties signataires s'engagent l'une envers l'autre. Néanmoins, vous et votre voisin pouvez demander dans le constat, que le juge d'instance donne force exécutoire à ce constat. Pour faire appel à un conciliateur, il faut vous adresser à votre mairie qui dispose de la liste des conciliateurs par canton. Permanences du Conciliateur de Justice dans le Sud de l'Aisne

Conciliateur de Justice depuis 8 ans et demi sur 5 cantons, Monsieur René BECHARD précise les conditions d'exercice de ses missions :

#### • Locaux du Droit 9, rue Vallée 1<sup>er</sup> étage - Château-Thierry (02400)

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, de 14 à 17 h

Les personnes manifestant le souhait de régler un conflit à l'amiable peuvent envoyer un courrier préalable succinct, pour en indiquer la nature, afin de faciliter ses missions bénévoles, à

M. René Béchard, 11bis rue Saint Waast 02200 SOISSONS.

Téléphone : 03-23-93-56-69 ou 06-84-20-55-24

Courriel : bechardrene@voila.fr

Des visites sur le lieu des conflits sont également faites par M. Béchard, selon la nature et l'urgence.

## URBANISME

Malgré plusieurs rappels et un quatre pages spécial URBANISME, certains habitants (j'éviterai le mot citoyens) choisissent d'en faire à leur guise au mépris de la législation en vigueur. Leur réveil risque d'être douloureux. Comme sur nos routes, des « injustices » seront commises mais chacun est responsable de ses choix. Un passage en secrétariat de mairie ou sur un rendez-vous avec Monsieur Gilles Bucquet Adjoint en charge de l'urbanisme sera certainement moins coûteux. Qu'on se le dise.

Le Maire





Restaurant

« Le Saint-Ferriol »

7j/7

Terrasse au bord de l'eau

60 Avenue du Général de Gaulle

- 02400 Essômes sur Marne

Tel : 03 23 83 10 10

- Fax : 03 23 83 45 23

Mail: [ibis@groupebachelet.com](mailto:ibis@groupebachelet.com)

- Web: [www.hotel-ibis-champagne.com](http://www.hotel-ibis-champagne.com)

Les beaux jours arrivent,  
Venez profiter de notre terrasse :

« Couverte ou Plein Air »



Buffet à volonté

9,50 €

Sur Présentation de ce coupon, une coupe de champagne vous sera offerte.

GÉNÉRALE  
D'OPTIQUE

Les Horaires :

Du lundi au samedi de 10h00 à 19h00  
(sans interruption).

la fin des lunettes chères

50, avenue du Général de Gaulle - 02400 ESSOMES sur Marne - Tél : 03 23 84 08 54



Prestations viticoles mécanisées

Cédric CHIOCCHI

Prestataire de services

28, route de Villiers - Hameau de Crogis - 02400 Essômes-sur-Marne

Tél. 03 23 69 00 13 - Port. 06 79 81 13 27

Fax 03 23 69 49 31

Engrais • Semences  
Produits de défense des cultures  
Jardin • Bricolage  
Vêtements de travail



Crogis : 02400 Essômes-sur-Marne

Tel : 03 23 83 54 80 - Fax : 03 23 83 54 49



Restaurant McDonald's  
Restaurant de la Famille

7 j/7

Avenue d'Essômes (à côté de la piscine)

02400 CHATEAU-THIERRY

Tél. 03 23 84 16 16



Revêtement  
Décoration  
Ravalements

28, rue Jacques Fourier - 02400 ESSÔMES SUR MARNE

Tél. : 03 23 69 16 48 - Fax : 03 23 69 31 91



Ph. LEVESQUE s.a.

Grains • Engrais • Phytos  
Toutes semences

Tel : 03 23 70 28 29 - Fax : 03 23 70 30 90

ChamPagne  
TAILLETTE



Grand vin de champagne  
élaboré par nos soins à la propriété

Hameau d'AULNOIS - 02400 ESSÔMES-SUR-MARNE

Tél. : 03 23 70 82 63 - 03 23 83 20 26

Fax : 03 23 83 78 01

Librairie de champagne pour la vente - Adresse: www.librairie.com

HARVICH  
IMPRIMEUR

Conception graphique  
Impression numérique  
Impression offset

Z.I. Sud-1, Av. de l'Europe - CHÂTEAU-THIERRY

Tél. 03 23 69 53 54 - Fax 03 23 69 53 50

E.mail : [imprimerie-harvich@wanadoo.fr](mailto:imprimerie-harvich@wanadoo.fr)



## Pompes Funèbres de Château-Thierry

Marbrerie - Chambres Funéraires

### HUREAU

03 23 83 03 83  
59, av. d'Essômes  
CHATEAU-THIERRY

**PREVIATTI**



03 23 71 91 15  
18, rue de Paradis  
CREZANCY

**MANIETTE**

## VOTRE FLEURISTE

Mariage, deuil, baptême,  
Toutes cérémonies  
Livraison

Ouvert 7j/7 - 9h-20h  
Dimanche jusque 17h  
sans interruption

Transmission florale dans toute la France - Paiement à distance

61, rue Carnot - 02400 Château-Thierry  
près de la Fausse Marne - Tél.: 03 23 84 09 03

## AMBULANCES

# \* CASTEL \*

*Tous transports Sanitaires  
assis ou allongés*

12, avenue Jules Lefèbvre  
02400 CHATEAU-THIERRY

Tél. : 03 23 70 82 93

Tél. Taxi : 03 23 83 06 02

SARL

## GALLOIS

Terrassement

Démolitions

Préparation terre à vigne

Location de matériel

Vente terre végétale



22, rue du Général de Gaulle  
02400 ESSOMES-SUR-MARNE  
Tél. : 03 23 83 08 23 - 06 11 02 27 40

## Ent. MASSE

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

*Sylvain LELEU*

02400 ESSOMES SUR MARNE

03 23 83 20 47



## Château de la Marjolaine

Chambres et  
Table d'hôtes  
sur réservation  
Toutes réceptions

27, Hameau d'Aulnois  
02400 Essômes-sur-Marne  
Tél. +33 (0) 323 69 77 80



www.chateaudelamarjolaine.com  
info@chateaudelamarjolaine.com



## INTERSPORT®

LE SPORT COMMENCE ICI

Z.I. Gustave Eiffel

02400 CHATEAU-THIERRY

Tél. 03 23 83 18 18 - Fax 03 23 83 06 05

Lundi : 14h - 19h

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 9h30 - 12h / 14h - 19h

Samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 19h